



académie  
Aix-Marseille **E**

## Division de l'Encadrement et des Personnels Administratifs et Techniques

DIEPAT/17-727-1000 du 09/01/2017

### **ACTUALISATION DES COMMISSIONS DE REFORME DEPARTEMENTALES COMPETENTES A L'EGARD DES ATTACHES D'ADMINISTRATION DE L'ETAT ET DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

Référence : Article 12 du décret n° 86-442 du 14 mars 1986 relatif aux commissions de réforme départementales

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Attachés d'administration de l'Etat - Mesdames et Messieurs les Adjointes Administratifs de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur - Tout public

Dossier suivi par : Mme YAGUES - secrétariat de division - tel. : 04 42 91 72 26 - ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après les arrêtés rectoraux portant actualisation des **représentants du personnel** au sein des instances citées en objet.

*Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Mialy VIALLET, Directrice des Relations et des Ressources Humaines*



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie  
Aix-Marseille

Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

**VU** l'article 12 du décret n° 86-442 du 14 mars 1986 relatif [...] à l'organisation des commissions de réforme départementales

**VU** l'arrêté portant composition de la commission de réforme départementale des attachés d'administration de l'Etat en date du 16 janvier 2015 paru au bulletin académique n° 658 du 26 janvier 2015

**VU** la proposition du secrétariat académique de AI-UNSA en date du 14 décembre 2016  
**CONSIDERANT** la fin de fonction de Madame Chantal REYNIER

### ARRETE

ARTICLE PREMIER - Sont désignés en qualité de représentants des personnels aux commissions de réforme départementales **des attachés d'administration de l'Etat**

#### Pour les départements des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Haute-Provence :

- Monsieur Jean-Luc VIVIEN  
Lycée Dominique Villars - Gap (05)
- Madame Catherine CHARBIT  
Ecole Internationale PACA - Manosque (04)

#### Pour le département des Bouches-du-Rhône :

- Madame Michèle RIERA  
Aix-Marseille Université - Marseille (13)
- Madame Marie-Laurence NOUARI  
Lycée professionnel Léonard de Vinci - Marseille (13)

#### Pour le département de Vaucluse :

- Madame Agnès HOSTIN  
Collège Victor Schoelcher - Sainte-Cécile-les-Vignes (84)
- Monsieur Christian BOYER  
Lycée Philippe de Girard - Avignon (84)

ARTICLE 2 - Les directeurs des services départementaux des Hautes Alpes, des Alpes-de-Haute-Provence, des Bouches-du-Rhône, et du Vaucluse, et le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence, le 9 janvier 2017

Pour le recteur et par délégation,  
la directrice des relations  
et des ressources humaines

Mialy VIALLET



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille

académie  
Aix-Marseille

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

**VU** l'article 12 du décret n° 86-442 du 14 mars 1986 relatif [...] à l'organisation des commissions de réforme départementales  
**VU** l'arrêté portant composition de la commission de réforme départementale des adjoints administratifs de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur en date du 20 janvier 2016 paru au bulletin académique n° 695 du 22 février 2016  
**VU** la proposition du secrétariat académique de AI-UNSA en date du 7 décembre 2016  
**CONSIDERANT** la promotion de Madame ARDUINO Martine dans le corps des secrétaires administratives de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur

## ARRETE

ARTICLE PREMIER - Sont désignées en qualité de représentantes des personnels aux commissions de réforme départementales **des adjoints administratifs de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur**

### Rectorat

Division de  
l'Encadrement  
et des Personnels  
Administratifs et  
Techniques

Référence :2016-3

Dossier suivi par :

Sophie.yagues

Secrétariat de division

Téléphone :

04 42 91 72 26

Fax :

04 42 91 70 06

ce.diepat@ac-aix-

marseille.fr

Place Lucien Paye

13621 Aix-en-Provence

cedex 1

### Pour le département des Alpes-de-Haute-Provence

- Madame Brigitte CULOT  
DSDEN 04 – Digne Les Bains (04)
- Madame Maria COMITE  
DDCSPP – Digne Les Bains (04)

### Pour le département des Hautes-Alpes

- Madame Maria COMITE  
DDCSPP – Digne Les Bains (04)
- Madame Nathalie GUYON  
Lycée André Honnorat – Barcelonnette (04)

### Pour le département des Bouches-du-Rhône :

- Madame Nathalie SOUCHAL  
Collège Mignet – Aix-en-Provence (13)
- Madame Ghislaine ABEILLE  
Collège Marcel Pagnol – Martigues (13)

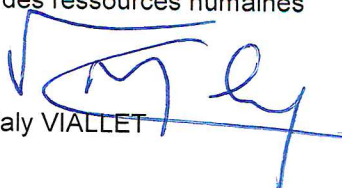
### Pour le département de Vaucluse :

- Madame Alice BALME  
Collège Vallis Aeria – Valréas (84)
- Madame Nathalie BREGUIER  
CIO Salon de Provence – Salon de Provence (13)

ARTICLE 2 - Les directeurs des services départementaux des Alpes-de-Haute-Provence des Hautes Alpes, des Bouches-du-Rhône, et du Vaucluse, et le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence, le 9 janvier 2017

Pour le recteur et par délégation,  
la directrice des relations  
et des ressources humaines

  
Mialy VIALLET